



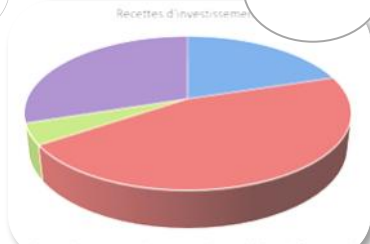
Maï 2026  
n° 112

P. 2



*Vos élus*

P. 4



*Le budget communal*

P. 8



*La bibliothèque*

P. 9



*Le parc du Verdon*

P. 17



*Les Mains vertes  
Patrimoine*

P. 21



*Des sportifs de haut  
vol*

P. 23



*Revue de  
presse*



# Edito



**Chers Saint-Martinoises, Saint-Martinois,  
Chers amis,**

C'est avec une profonde émotion et un immense honneur que je m'adresse à vous aujourd'hui, à travers ce premier bulletin municipal de cette nouvelle mandature.

Votre confiance, exprimée lors des élections, est pour moi et pour toute l'équipe municipale un grand honneur que vous nous accordez, une responsabilité que nous porterons avec engagement et humilité.

Merci de cette confiance renouvelée, du soutien exprimé dans les difficultés que nous devons traverser, de vos messages dans nos réussites, mais aussi dans nos écueils, de vos conseils et de votre écoute. Sachez que cela compte.

Nous accueillons au sein de l'assemblée pour la première fois, un 16<sup>ème</sup> conseiller municipal qui participera avec nous à l'exercice de la démocratie locale.

Ce mandat sera marqué par la concrétisation des projets que nous avons portés ensemble, mais aussi par de nouvelles idées, nées de vos attentes et de vos suggestions. Nous travaillerons sans relâche pour faire de notre commune un lieu toujours plus agréable à vivre et solidaire. Chaque action, chaque décision sera collégiale et guidée par l'intérêt général et le souci du bien commun.

La démocratie locale se vit au quotidien. Vos idées, vos remarques et votre participation sont précieuses. N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions, que ce soit lors des permanences, des réunions publiques ou via les réseaux mis à votre disposition.

Je profite de ce début de mandat pour vous renouveler mon attachement à ce bulletin



municipal qui est bien plus qu'un simple support d'information. Il est le reflet de la vie au village. Il est une page ouverte aux associations communales. Le bulletin municipal revient sur les actualités de la commune, sur les projets locaux. Il est aussi et surtout un espace dédié aux activités, propositions, animations des associations qui font battre le cœur du village. Leur dynamisme, leurs initiatives et leur bénévolat sont les piliers de notre vie locale, et nous tenons à les mettre en lumière.

Le bulletin est aussi la vitrine de nos artisans et commerçants. Nous avons, dès 2020, initié des pages dédiées à la valorisation de nos entreprises. Nous réactualiserons régulièrement ces pages afin de leur donner la visibilité qu'elles méritent.

Enfin, le bulletin est aussi pour tous la possibilité de s'exprimer et nous faire partager un poème, une histoire, une recette de cuisine etc... alors, n'hésitez pas à nous solliciter, ce bulletin est aussi le vôtre !

Ensemble, continuons à écrire l'histoire de notre village avec passion et détermination.

Laurence Dépieds



# Vos élus

## Les adjoints



**Alain Knorr**  
**1<sup>er</sup> adjoint**

Délégué à la sécurité,  
l'état civil et au  
Syndicat d'énergie 04



**Lucie Gossmann**  
**2<sup>ème</sup> adjointe**

Déléguée et référente  
de la commission  
jeunesse –école–  
crèche et petite  
enfance



**Yves Aillaud**  
**3<sup>ème</sup> adjoint**

Délégué et référent de  
la commission Travaux  
Délégué au Syndicat  
d'énergie 04



**Mireille Chong**  
**4<sup>ème</sup> adjointe**

Déléguée aux affaires  
sociales et à l'état  
civil  
Référente de la  
commission CCAS

## Les conseillers municipaux



**Michel Dépieds**  
Conseiller délégué  
et référent des  
commissions  
urbanisme et vie  
associative



**Nicole Pianetti**  
Membre de  
commissions



**Alain Rohr**  
Référent de la  
commission  
Environnement et  
OLD



**Laurence Pianetti**  
Membre de  
commissions



**Jean-Michel Bouge**  
Référent de la  
commission Culture



**Anaïs Dantard**  
Référente de la  
commission Tourisme  
Vie économique  
Membre de  
commissions



**Bernard Piechon**  
Membre de  
commissions



**Marie-Lise Bocktaels**  
Membre de  
commissions



**Robert Matéo**  
Référent de la  
commission  
communication,  
Membre de  
commissions



**Catherine Weber**  
Membre de  
commissions



**Aurélien Burle**  
16<sup>ème</sup> conseiller élu,  
sans pouvoir

# Les commissions communales

LISTE DES COMMISSIONS MUNICIPALES VOTEES PAR DELIBERATION DU 27 mars 2026

## FINANCES ET BUDGET

DEPIEDS Laurence - R -

AILLAUD Yves  
KNORR Alain  
CHONG Mireille  
GOSSMANN Lucie  
PIANETTI Laurence  
PIECHON Bernard  
ROHR Alain

## APPEL D'OFFRES

DEPIEDS Laurence (Présidente)

### Titulaire :

AILLAUD  
Yves  
KNORR Alain  
CHONG Mireille  
GOSSMANN Lucie  
Suppléant :  
ROHR Alain  
MATEO Robert  
BOUGE Jean-Michel

## TRAVAUX

AILLAUD Yves- R -

KNORR  
Alain  
ROHR  
Alain  
BOUGE J-M  
DEPIEDS Michel  
MATEO Robert

## COMMUNICATION

MATEO Robert- R -

BOUGE Jean-Michel  
CHONG Mireille  
GOSSMANN Lucie  
WEBER Catherine  
BOCKTAELS Marie-Lise

## VIE ASSOCIATIVE

DEPIEDS Michel -R-

CHONG Mireille  
J-M. Bouge  
KNORR Alain  
ROHR Alain  
GOSSMANN Lucie  
PIANETTI Nicole  
DANTARD Anaïs  
WEBER Catherine

## JEUNESSE—PETITE ENFANCE ECOLE CRECHE

GOSSMANN Lucie- R -

DANTARD Anaïs  
CHONG Mireille  
PIANETTI Laurence  
MATEO Robert  
WEBER Catherine  
PIANETTI Nicole

## TOURISME VIE ECONOMIQUE

DANTARD Anaïs- R -

MATEO Robert  
BOCKTAELS Marie-lise  
WEBER Catherine  
PIANETTI Nicole  
PIANETTI Laurence  
BOUGE Jean-Michel  
ROHR Alain  
GOSSMANN Lucie  
PIECHON Bernard

## URBANISME et FONCIR

DEPIEDS Michel - R

AILLAUD Yves  
KNORR Alain  
ROHR Alain  
MATEO Robert  
PIECHON Bernard  
PIANETTI Laurence  
PIANETTI Nicole  
BOUGE Jean-Michel  
GOSSMANN Lucie  
DANTARD Ana

## CCAS

CHONG Mireille - R -

DEPIEDS Michel  
GOSSMANN Lucie  
DANTARD Ana  
BOCKTAELS Marie-lise

## ENVIRONNEMENT Et OLD

ROHR Alain- R

PIECHON Bernard  
MATEO Robert  
KNORR Alain  
AILLAUD Yves  
WEBER Catherine  
PIANETTI Nicole  
BOCKTAELS Marie-lise  
DEPIEDS Michel

## CULTURE - PATRIMOINE

BOUGE Jean-Michel- R -

CHONG Mireille  
ROHR Alain  
MATEO Robert  
GOSSMANN Lucie  
WEBER Catherine

# Les délégués communaux dans les instances

⇒ **SYNDICAT FOURRIERE DE VALLONGUES**

Titulaire : Yves Aillaud

Suppléant : Lucie Gossmann.

⇒ **PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON**

Titulaire : Laurence Dépieds

Suppléants : Alain Rohr, Lucie Gossmann

⇒ **SYNDICAT ENERGIE 04**

Titulaires : Laurence Dépieds, Alain Knorr, Yves Aillaud

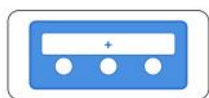
Suppléants : Bernard Piechon, Robert Matéo.

⇒ **SYNDICAT MIXTE VILLAGES ET CITES DE CARACTERES**

Titulaires : Jean-Michel Bouge

Suppléants : Robert Matéo

Laurence Dépieds



## Le budget communal

Le budget 2026 de la commune a été voté en conseil municipal le lundi 10 avril.

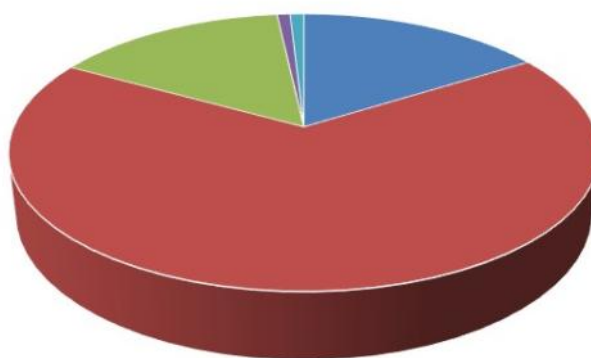
A l'unanimité les élus ont voté un budget d'abaissement de la section de fonctionnement, afin de préserver au mieux les finances.

Les pages qui suivent, présentent une synthèse des dépenses et recette de fonctionnement et des dépenses et recettes d'investissement.

Cette année, la part d'investissement est essentiellement concentrée par les travaux de fondement de la tour de l'horloge pour la phase 2 de sécurisation définitive.

Nous vous proposerons dès le prochain bulletin municipal le coût de cette opération dont nous tenons à rappeler qu'elle sera financée par 80% de subventions de l'Etat (Ministère de la Culture et ministère de l'environnement).

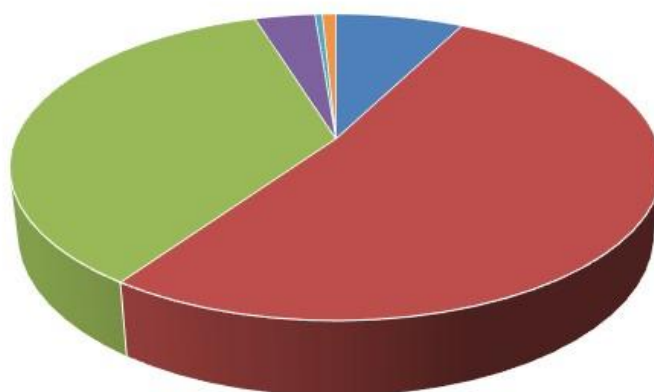
### Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Atténuations de produits

Charges à caractère général	<b>113 028,97</b>
Charges de personnel	<b>469 800,00</b>
Autres charges de gestion courante	<b>106 681,61</b>
Charges financières	<b>6 000,00</b>
Atténuations de produits	<b>6 303,00</b>

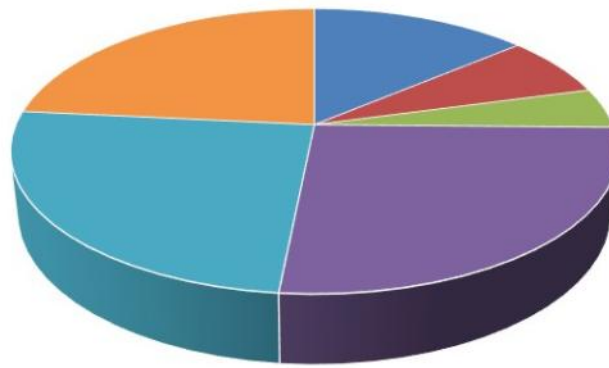
### Recettes de fonctionnement



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Atténuation de charges
- EXCEDENT REPORTE

Produits des services	<b>53 091,00</b>
Impôts et taxes	<b>365 457,63</b>
Dotations et participations	<b>249 600,50</b>
Autres produits de gestion courante	<b>25 005,00</b>
Atténuation de charges	<b>3 000,00</b>
EXCEDENT REPORTE	<b>5 689,45</b>

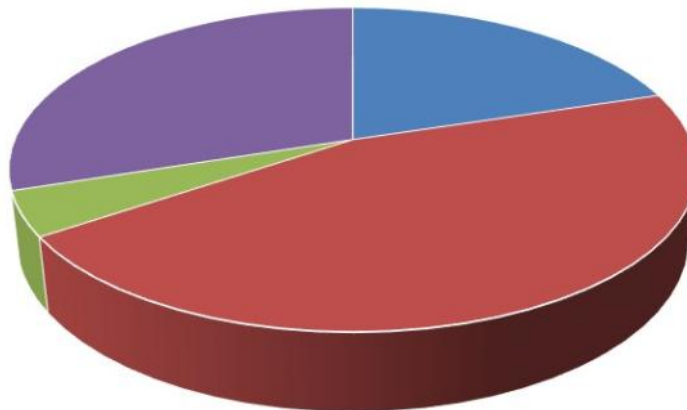
### Dépenses d'investissement



■ Remboursement d'emprunts ■ Immobilisations incorporelles ■ Immobilisations corporelles  
 ■ Immobilisations en cours ■ DEFICIT REPORTE ■ Reste à réaliser

Remboursement d'emprunts	<b>32 848,45</b>
Immobilisations incorporelles	<b>16 476,00</b>
Immobilisations corporelles	<b>10 838,57</b>
Immobilisations en cours	<b>62 444,04</b>
DEFICIT REPORTE	<b>59 459,32</b>
Reste à réaliser	<b>55 742,00</b>

### Recettes d'investissement



■ Subventions d'investissement ■ Emprunts reçus ■ Dotations fds divers ■ Affectation résultat

Subventions d'investissement	<b>77 365,00</b>
Emprunts reçus	<b>173 907,93</b>
Dotations fds divers	<b>17 000,00</b>
Affectation résultat	<b>114 931,32</b>



## Point sur la collecte de la tour

Lors de la parution de chaque numéro du magazine municipal, nous faisons un point sur la collecte de la Fondation du Patrimoine au profit de la restauration de la tour.

Voici donc les chiffres bruts arrêtés au 23 avril 2026

Depuis le numéro d'octobre 2025, et au vu du succès de la collecte, l'objectif est passé de 20 000 € à 35 000 €.

L'objectif est donc actuellement atteint à 70%.

Il reste encore 11 447 € à trouver en 785 jours, soient environ 15 € par jour.

La Fondation du Patrimoine n'en reste pas là, puisqu'elle abonde notre collecte de dons : 30 000 € d'une entreprise de locations par internet, 7000 € de la Fondation elle-même.

Ces aides atteignent 46 300 €. Le montant total de la collecte est donc de 69 853 €.

Notre but est tout à fait atteignable.

Comme d'habitude, il y a trois canaux :

Le QR code à flasher :



Le lien internet :

[Tour de l'Horloge Saint-Martin-de-Brômes | Fondation du patrimoine](https://www.fondation-patrimoine.org/87822)

Et pour les adeptes du papier, le bulletin de souscription. Vous pouvez le déposer à la mairie ou l'adresser directement à la Fondation du Patrimoine des Alpes de Haute-Provence, 60 bd Gassendi, 0400 Digne les Bains. Sur le chèque, pensez à préciser la mention « Tour de l'Horloge à Saint-Martin-de-Brômes ».

Vos dons sont, bien évidemment, défiscalisés à hauteur de 66%. La Fondation du Patrimoine vous adressera le reçu destiné à l'administration fiscale. Vos dons peuvent être anonymes. Les versements sont sécurisés. Il n'y a pas de petits dons ni de gros dons. Il n'y a que des dons.

### ► Bulletin de don

#### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la Tour de l'Horloge à Saint-Martin-de-Brômes

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/87822](https://www.fondation-patrimoine.org/87822)  
ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**la Tour de l'Horloge à Saint-Martin-de-Brômes**

#### Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €

Autre montant \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

#### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

##### Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

### Statistiques collecte Fondation du patrimoine

Montant attendu	35000
Nombre d'habitants	650

		% de l'objectif	Montant moyen
Montant des dons	24 553,00 €	70,15%	
Nombre total donateurs	182		134,91 €
Collecte St Martinois	13 113,00 €	53,41%	165,99 €
Nb donateurs St Martinois	79	43,41%	
Nb donateurs extérieurs	86		
Montants dons extérieurs	10 035,00 €	40,87%	116,69 €
NB anonymes	11	6,04%	
Montant dons anonymes	1 100,00 €	4,48%	100,00 €

## La bibliothèque communale

Une nouvelle bénévole pour vous accueillir !

Depuis quelques semaines, un nouveau visage, Laura, à la bibliothèque, pour compléter l'équipe des bénévoles qui tient la bibliothèque chaque jeudi et le mardi matin pour les élèves de l'école.

Les bénévoles de la bibliothèque recherchent une 4<sup>ème</sup> personne pour l'accueil les jeudis. N'hésitez pas si vous aimez les livres et le contact !



26  
27  
28  
JUN  
2026

28<sup>ème</sup> ÉDITION

## JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS



Visites guidées gratuites du village de Saint-Martin-de-Brômes :

Samedi 27 juin, à 10h30 et 14h30  
Dimanche 28 juin, à 10h30 et 14h30

RDV devant la mairie, place des résistants républicains

« Visite érudite et passionnante du village, Je recommande à fond ! »  
Caroline Vié – 20 minutes

Prévoir environ 2 heures

En raison des travaux de la tour, la visite du musée gallo-romain n'est pas possible actuellement

## PATRIMOINE

SUR LE CHEMIN DE TROIS NOUVEAUX  
« VILLAGES ET CÎTES DE CARACTÈRE »

Montfuron, Saint-Martin-de-Brômes et Saint-Michel-l'Observatoire-Lincol rejoignent les Villages et cités de caractère (VCC). Ces trois communes portent à 15 le nombre total de villages labélisés, consolidant ainsi le maillage territorial et la diversité des ambiances rurales mises en avant. Ensemble, ces collectivités œuvrent à la préservation, à la restauration et à la valorisation de leur patrimoine bâti et paysager, au bénéfice des habitants comme des visiteurs.



241 869 €

attribués depuis 2021 aux propriétaires privés pour la refaçon de leurs façades et toitures ainsi qu'aux communes pour la restauration de leurs bâtiments communaux situés dans les centres anciens.

2 925 596 €

de travaux de réhabilitation sur l'ensemble des 15 villages de caractère, garantis grâce à ces subventions.

Ainsi, la labellisation Villages et cités de caractère valorise aussi l'activité artisanale locale (maçon, peintre, menuisier, charpentier, etc.) et contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Cela renforce l'attractivité de nos territoires tout en préservant leur patrimoine architectural.

LES AUTRES VCC DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Annot - Castellane - Colmars-les-Alpes - Cruis - Dauphin - Entrevaux - Lurs  
Mane - Moustiers-Sainte-Marie - Riez - Seyne - Simiane-la-Rotonde

20 | Mai #201 - Automne 2025

## Le Parc Naturel régional du Verdon

Voici un rapide « papier-collé » de ce que vous pouvez trouver sur le site du Parc Naturel du Verdon. Des rubriques très ludiques qui vous permettent de comprendre au mieux le rôle essentiel du Parc.

Des invitations à participer à diverses activités, des chemins de randonnée, la biodiversité, la culture, l'eau et les milieux aquatiques, le paysage et l'aménagement du territoire etc...

Je vous invite à aller explorer la diversité des fonctions au sein du Parc Naturel du Verdon. Vous découvrirez pourquoi il est important de préserver notre territoire et les moyens pour y parvenir.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce qui suit et j'espère que cela vous incitera à poursuivre vos connaissances sur le site du PNRV.

**« Le Parc naturel régional du Verdon est un territoire d'exception, reconnu pour la qualité de ses patrimoines et de ses paysages.**

Son caractère rural est très marqué et son équilibre fragile.

Mais, contrairement à un parc national, il n'a rien d'un sanctuaire : c'est un lieu qui vit et se développe, dans un rapport harmonieux entre l'homme et la nature.

**Le Verdon, c'est d'abord une rivière qui parcourt 165 km** et traverse le territoire à la manière d'une épine dorsale : elle est source d'énergie et réservoir d'eau potable et agricole, et se prête aux activités de loisirs, avec ses eaux vives, ses gorges et ses grands lacs.

C'est aussi une **mosaïque de paysages et de cultures, entre Alpes et Méditerranée.**

Un livre ouvert sur la géologie et la biodiversité. Une terre agricole, où poussent la lavande, le blé et l'olivier, qui porte l'empreinte d'un pastoralisme bien vivant.

**Une terre d'histoire, qui résume 500 000 ans d'une présence humaine persévérante.** Et une terre austère, authentique, bénéficiant d'une vraie renommée touristique.



### Fiche d'identité

- 54 communes
- 6 intercommunalités
- 2 villes portes
- 35 163 habitants
- 216 700 hectares
- 520 km de rivière et 5 lacs
- 1 milliard de mètres cubes d'eau stockée dans les 5 retenues artificielles
- 7 zones paysagères
- 400 milliers d'années de présence humaine
- 45 000 brebis
- 32 % du territoire cultivé ou pâturé
- 63 % du territoire couvert de forêt
- 3 % du territoire artificialisé
- 4,6 millions de visiteurs par an

### Un syndicat, trois compétences

1 Le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon répond à plusieurs objectifs et pour ce faire, est organisé autour de trois objets :

2 La mise en œuvre de la [Charte du Parc naturel régional du Verdon](#), qui est sa vocation première, celle pour laquelle il a été créé en 1995.

L'animation du grand cycle de l'eau visant la mise en œuvre du [Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau \(SAGE\)](#) validé en 2014

**La mise en œuvre des compétences « Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations » (GEMAPI) pour le compte des intercommunalités du bassin versant du Verdon**

### Le mode opératoire du Parc :

Un Parc n'a pas de pouvoir réglementaire : on y pratique la concertation et on cherche à convaincre, pas à contraindre.

Son rôle n'est pas non plus d'agir seul, mais d'animer.

Il mobilise des moyens humains et financiers, accompagne, aide au montage des projets, et cherche solutions et financements.

Il lui arrive également d'assurer lui-même le portage d'actions globales, quand aucun autre acteur du territoire ne peut les prendre en charge.

**Il place l'innovation et la création au cœur de ses actions.**

**Transcendant les frontières administratives et agissant uniquement en fonction des enjeux, il teste et expérimente avec une grande liberté.**

## Les enjeux

- Un territoire marqué par les **grands aménagements** (barrages, camp militaire).
  - Une **ressource en eau** stratégique pour la région à préserver et à partager équitablement.
  - Une **richesse patrimoniale** mieux connue mais à préserver et valoriser davantage.
  - Une **forêt** omniprésente mais peu valorisée.
  - Une activité traditionnellement **agricole et pastorale** qui se maintient mais confrontée aux défis du changement climatique.
  - Des **sites** et **paysages** de grande notoriété, où **l'accueil** est peu organisé.
  - Une activité **touristique** importante mais très centrée sur la saison et autour de l'eau, à diversifier et organiser.
  - Un territoire très **rural** mais en forte progression **démographique**.
  - Un territoire **peu artificialisé** mais convoité / pression foncière liée à l'habitat et production énergétique.
- Des signes déjà bien présents du changement climatique** et une nécessité de s'adapter collectivement.

## La Charte, un projet collectif

[Les missions d'un Parc naturel régional](#)

[Un label qui valorise le territoire](#)

[Qui est concerné ?](#)

[Un peu d'histoire...](#)

[Les objectifs de la Charte 2025-2040](#)

[La Charte et ses pièces complémentaires](#)

La charte concrétise le projet de protection et de développement du territoire.

Résultat d'une large concertation, elle fixe les objectifs à atteindre et les mesures pour les mettre en œuvre. C'est aussi un contrat qui lie les communes et les communautés de communes, les départements et la Région qui s'engagent à en respecter les mesures.

Elle est de la responsabilité de la Région et est approuvée par Décret du 1<sup>er</sup> Ministre. Elle est valable 15 ans. Passé ce délai, une procédure de révision est engagée pour définir un nouveau projet et reconduire le classement du territoire.

## La Charte, c'est :

- une **démarche de qualité** pour le territoire, qui définit des **objectifs ambitieux**,
- une **dynamique collective**, qui permet de mettre en lien les différents acteurs et habitants du territoire, la recherche de **nouvelles relations entre homme et nature**, d'un juste équilibre entre développement et préservation des patrimoines en visant l'intérêt général.

### *Les missions d'un Parc naturel régional*

Un Parc est un **territoire rural, remarquable**, aux nombreux patrimoines naturels, culturels et paysagers et soumis à des pressions ou des enjeux qui nécessitent une attention particulière.

Les Parcs ont 5 missions générales, inscrites au code de l'environnement :

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée,
- Contribuer à l'aménagement du territoire,
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie,
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public, **Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.**

### *Un label qui valorise le territoire*

Être reconnu « Parc naturel régional » pour un territoire, c'est une plus-value qui se traduit par :

- **Une garantie** : celle de veiller au respect des objectifs de la Charte en faveur de la valorisation des patrimoines, de la qualité des paysages, de la gestion concertée des ressources naturelles (eau...), de la recherche d'un modèle de développement basé sur de nouvelles relations entre l'homme et la nature.
- **Une solidarité territoriale** qui se concrétise par une contribution régionale et départementale à la gestion et au développement du territoire et par une contribution de l'ensemble des communes du territoire à des actions ciblées.
- **Une reconnaissance nationale** : un label, une image positive, attractive, correspondant à l'évolution des attentes des entreprises, des habitants, des visiteurs car porteuse de valeurs et de garanties d'un cadre de vie de qualité, sain, d'un développement respectueux des hommes et de l'environnement.

.../...

.../...

- **Un levier pour faciliter les projets** : la possibilité de mobiliser des moyens financiers et humains pour accompagner, aider au montage de projets, chercher des solutions pour respecter les réglementations, rechercher des financements.
- **Une plus-value économique pour les acteurs** du territoire : accompagnement à l'adaptation de leurs pratiques aux évolutions de la société, valorisation des produits ou services respectant la charte, notamment via la marque parc.

Les parcs sont des territoires éligibles à certains appels à projets ou programmes financiers, notamment européens, permettant de générer des ressources supplémentaires pour le territoire. + Le portage d'actions globales qu'aucun autre acteur ne peut porter (actions bi-départementales et / ou sur plusieurs communautés de communes par exemple).

### Les objectifs de la Charte 2025-2040

La procédure de renouvellement du label « Parc naturel régional » a débuté en 2019. De nombreux travaux (études préalables, ateliers de concertation...) ont permis de rédiger une nouvelle Charte, contenant les objectifs de préservation et de développement pour le territoire du Verdon. Les 59 communes concernées par le périmètre d'étude se sont positionnées entre avril et août 2024 dessinant ainsi le nouveau périmètre du Parc pour les 15 ans à venir.

54 communes, 6 intercommunalités, les départements des Alpes de Haute Provence et du Var et la Région Provence-Alpes Côte d'Azur ont validé la Charte et acté le nouveau périmètre du Parc.

**Le projet a été validé par décret du 1<sup>er</sup> Ministre le 28 avril 2025.**

C'est une belle dynamique qui vient ainsi clôturer 6 ans de travaux. Une démarche longue et ponctuée de nombreuses étapes de procédure, qui a également été perturbée par la crise sanitaire. Le choix fait par les élus des communes, dans l'intérêt du territoire permettra de poursuivre la recherche d'un développement respectueux des patrimoines et des ressources naturelles tout en anticipant les effets du changement climatique.

La nouvelle Charte est organisée en **3 grandes ambitions** et **11 orientations thématiques** :

1. **Faire face collectivement aux bouleversements climatiques et sociétaux** en anticipant les changements, en réduisant notre dépendance aux

énergies fossiles, en misant sur les démarches citoyennes et sur l'éducation.

*Mobiliser et responsabiliser les acteurs du territoire, Favoriser l'émergence de projets collectifs, Monter des actions pédagogiques, assurer un travail de sensibilisation, Créer des lieux de réflexion et de débat...*

2. **Gérer de manière concertée nos « biens communs »** en gérant la ressource en eau, en préservant les milieux naturels et les espèces, en transmettant aux générations futures les patrimoines culturels, les paysages et les savoir-faire locaux.

*Animer des inventaires citoyens de la biodiversité, Proposer des chantiers participatifs de restauration du patrimoine bâti, Réunir les acteurs autour d'une même table pour agir en concertation sur la ressource en eau, Nettoyer les cours d'eau, Valoriser les zones humides, Conserver les variétés anciennes de fruitiers...*

3. **Viser un développement équilibré du territoire en permettant aux activités humaines (habitat, services, économie, loisirs) de se développer dans le respect des ressources naturelles, des paysages et des habitants du territoire.**

*Porter des démarches globales de valorisation et de développement telles que le projet agroécologique REGAIN, l'Opération Grand Site des Gorges du Verdon, l'attribution de la marque Valeurs Parcs, les écocardes...*

Les délégués PNRV

Laurence Dépieds, Alain Rohr et Lucie Gossmann.

### *Focus sur les éco-gardes*

Avez-vous déjà croisé, au détour d'un sentier de randonnée, des personnes en tenue beige à l'effigie du Parc du Verdon ? Il s'agit des écocardes, présents pour accueillir et informer les visiteurs.

Ils apportent conseils d'experts : risques, itinéraires de randonnée, alternatives pour une découverte originale du territoire et de ses patrimoines.

Ils sont les **garants des bonnes pratiques** en milieu naturel et **maintiennent une veille permanente** sur les sites.

Ils constatent les manques en terme de signalétique et d'information, localisent les aménagements dégradés, suivent l'état des sentiers de randonnée et vérifient le balisage des itinéraires. Ils préviennent des dangers potentiels, alertent les pompiers en cas de départ de feu ou informent une commune de la naissance d'une décharge sauvage.

## Et si nous parlions de choses qui fâchent ? Les poubelles !

Un petit rappel :

«Le tri devient obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2023 sur l'ensemble du territoire DLVAgglo. Il est essentiel de rappeler que le tri des déchets n'est pas seulement une obligation réglementaire c'est avant tout un geste concret pour la préservation de notre environnement».

**Une obligation qui s'applique sur tout le territoire national.**

Nous sommes pleinement conscients des inconvénients que présente ce nouveau système de déchets ménagers. Le Conseil Municipal a subi ces changements et a essayé de trouver les meilleurs emplacements possibles avec les contraintes de ce nouveau système (dimensions des camions de ramassage, taille des nouveaux containers...). Nous vous partageons ici l'impact de vos gestes citoyens.

La population augmente chaque année et les détritiques doivent être contrôlés pour que notre territoire ne devienne pas une poubelle.

Oui, nous sommes conscients que les emballages des industriels sont conséquents.

Oui, c'est encore nous qui sommes mis à contribution ! Les choses n'évoluent pas toujours à bon escient. Sommes-nous capables d'appréhender ce nouveau défi, mais aussi de faire des choix qui réduisent nos déchets, dès le panier de courses ?

Les nouveaux containers sont hauts et pas toujours faciles d'accès.

Pour autant :

Sommes-nous obligés de jeter des sacs de 50 litres et plus dans les containers ménagers ?

Sommes-nous obligés de laisser des sacs poubelles au pied des containers ?

N'y a-t'il pas des choses à trier pour que soit diminuer le volume de ce sac ?

Plastiques, boîtes de conserves, cartons souples (biscottes, riz, pâtes...) ne sont-ils pas encore dans les ordures ménagères ? C'est bien pour cette raison que le système évolue partout en France. Regardez les départements de Vaucluse ou le Var, par exemple.

**Ce qui semble contraignant aujourd'hui peut vite devenir une habitude de vie.**

Nous vous rappelons également qu'à la sortie du village, vers Allemagne, des containers semi-enterrés sont à votre disposition : plus faciles d'accès, moins hauts, avec une bouche béante pour déverser vos

plastiques, boîtes de conserves et autres sans avoir besoin de lever les bras.

Un livret « tri des déchets ménagers » est à votre disposition à la mairie ou sur le site de l'agglomération qui porte cette démarche.

**Enfin des objets : les encombrants ne sont pas destinés à être jetés dans les containers de tri ou d'ordures ménagères. Ils doivent aller en déchèterie.**

Les produits encombrants ou polluants (pots de peinture, huiles en tous genres, et autres) doivent être mis à la déchèterie. La nouvelle réglementation de la déchèterie, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous demande de nous inscrire sur le site « Déchèterie de Gréoux-les-Bains » en ligne et nous délivre un QR code qui vous sera demandé à chaque passage à la déchèterie, un seul par foyer.

Vous voulez vous débarrasser de vos appareils encore utilisables : pour cela, il y a la **Ressourcerie de Sainte-Tulle** et la **déchèterie de Gréoux** qui les récupèrent et leur donnent une seconde vie.

Si vous n'êtes pas véhiculé vous pouvez aussi les solliciter pour qu'ils viennent récupérer les équipements dont vous voulez vous débarrasser.

La mairie peut dans certains cas, évacuer vos encombrants, sous conditions. Pour cela nous contacter.

Une dernière chose :

**Nous vous rappelons que les containers sont sous surveillance vidéo et que tout manquement aux règles de tri peut être verbalisé.**

Catherine Weber & Lucie Gossmann



***Nous sommes tous acteurs de la qualité de notre cadre de vie. Merci***

# Environnement

## Un atelier pour tout comprendre sur le compost

A la maison des associations le jeudi 9 avril à 14h, Coralyne Depys, maître composteur de DLVAgglo est venue faire un atelier à destination des Saint-Martinois : utiliser au mieux son composteur, découvrir, s'initier ou se perfectionner.

Pour mémoire, à la mairie vous pouvez récupérer un kit à composter. Vous pouvez utiliser le composteur partagé installé dans le jardin de la maison des associations, si vous le souhaitez, ou faire l'acquisition d'un composteur à un tarif préférentiel auprès du service environnement de l'agglomération.

Myriam, en mairie, est votre interlocutrice sur ce sujet.



*Le Comité d'animation socio-culturelle présente  
son 15ème festival*

*Vendredi 8 mai à 21h00. Samedi 9 mai 15h et 21h00  
Dimanche 10 mai à 16h00*

*Salle polyvalente de Saint Martin de Brômes*

# **Le Manteau de Brômes**

*7 Saynètes imaginées par des  
écrivains amateurs et interprétées par  
la troupe théâtrale de Saint Martin de Brômes  
Mise en scène Mircille Chong et Marc Tissier*

Participation aux frais : 8€, adhérents : 6€  
Places limitées, Réservation conseillée au 0689575403 ou 0687390660  
Contact mail : [casc.smdb@gmail.com](mailto:casc.smdb@gmail.com)  
Face book : saint Martin de Brômes - culture et animations socio-culturelle (CASC)

En partenariat avec la Mairie de Saint Martin de Brômes

Ne pas jeter sur l'espace public



# Vie associative

## LE COMITÉ D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

### La gazette du CASC

C'est une équipe toujours plus motivée qui s'est réunie lors de la dernière Assemblée Générale en présence de Laurence Depieds-Matheron, notre maire et d'une assistance toujours aussi captivée.

L'occasion pour le président alors en place, Jean-Luc Martin, de rappeler l'année écoulée avec une très grande satisfaction, mais aussi avec une émotion particulière...

Il a ainsi rendu un bel hommage à Babeth, notre sœur, amie et membre, profondément investie au sein du CASC et partie bien trop tôt, ainsi qu'à Jean-Luc Solemine, qui a assuré avec brio la partie technique du CASC pendant de nombreuses années, un hommage qu'il a également rendu à Daniel Fierobe et Monique Robert-Lacour, tous deux hospitalisés.

Après avoir donné la parole à Madame le Maire qui ne manqua pas de remercier l'association et de réitérer son soutien ainsi que celui de son conseil municipal, le bilan moral et financier furent présentés.

Deux grandes manifestations n'ont pas pu avoir lieu durant l'année 2025, la fête de la Saint Martin et notre Pastorale annulée en raison d'une météo peu clémente. Mais le succès fut cependant au rendez-vous lors des deux festivals et lors des Vendredis de Saint Martin. Un grand merci entre autres, au Club de lecture pour la présentation d'une soirée dédiée aux femmes, à la famille de Jean-Pierre Boyer pour le prêt des films qu'il a réalisés sur la vie de notre village, et aux personnes qui, en nous confiant leurs DVD, ont permis aux nombreux présents, de revoir les « scènes culte » du Festival de saynètes créée en 2010 par Alain Jarrige et Mireille Chong.

Sans transition, et prêts pour 2026, les membres du CASC se sont très vite remis au travail avec quelques changements dans le fonctionnement...

#### Un nouveau fonctionnement

Depuis sa création, le CASC, autrefois Foyer Rural, fonctionne en tant qu'Association Loi 1901, c'est-à-dire, autour d'un conseil d'administration et d'un

bureau composé d'un président, vice-président, trésorier et secrétaire. Après réflexion et concertation de tous, il a été décidé d'opter pour un **Conseil collégial**, ce qui signifie que désormais, tous les membres se partagent les mêmes responsabilités, chacun choisissant une fonction correspondant à ses compétences et envies. Une liste de « Référents » ainsi que leurs coordonnées, a, de ce fait, rapidement été mise en place et sera communiquée ultérieurement.

L'équipe constituée restera la même, avec la même volonté, celle d'apporter des animations de qualité, culturelles mais aussi divertissantes, pour le plaisir de toute la population.

Rendez-vous est donc donné très prochainement pour la première manifestation de l'année...

### *Le Festival du Manteau de Brômes*

Il sera présenté dans la salle polyvalente

Le 8 mai 2026 à 21H

Le 9 mai 2026 à 15H et 21H

Le 10 mai 2026 à 16H

Mais aussi pour...

### *Le Festival L'Été Côté Cour*

Les 22, 23, 24, 25 et 26 juillet 2026 dans la cour de l'ancienne école, à 21H avec deux soirées en présence de la troupe du CASC, dans une mise en scène de Marc Tissier assisté de Mireille Chong.

### *La Fête de la St Martin*

(programmation à venir autour du 11 novembre).

### *La pastorale de Noël*

qui fête cette année le 20<sup>ème</sup> anniversaire de sa création et qui promet un très grand moment...

Et bien sûr, les animations continuent avec **les clubs de lecture et scrabble**, les **Vendredis de St Martin** qui connaissent un attrait grandissant et **l'atelier Théâtre** permettant d'offrir des représentations de grande qualité...

D'ailleurs, le succès est au rendez-vous puisque la troupe est régulièrement sollicitée pour se produire dans d'autres communes !

**En conclusion, nous dirons que le CASC est avant tout une équipe, unie et passionnée et dont le seul désir est de promulguer une image positive de notre village... alors, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, même ponctuellement, votre aide sera toujours la bienvenue !**



# Vie associative

## LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a une nouvelle fois été très content du monde présent à sa soirée en mars sur le thème « **Les bronzés font du ski** » autour d'une tartiflette. Nous avons passé une très belle soirée festive.

Un grand merci à tous !!!

L'été approche, le soleil, la chaleur et les soirées arrivent aussi à grands pas !

**Le 13 juin**, cette année nous vous proposons une soirée moules frites sur la place du village avec animation musicale.

**Le 13 juillet**, nous allons fêter le fameux « Bal du 14 juillet » et c'est autour d'un repas tiré du sac que nous profiterons de cette belle soirée avec DJ Ghost ! Toujours sur la place du village.



**Du 6 au 9 Août**, comme chaque année notre fête votive aura lieu au cœur du village, manèges, groupe de musique Les Lav'Angels, DJ Nerik, DJ Totor mais de aussi Mélody Sax puis concours de boules, buvette, loto et Aioli... Nous vous attendons avec impatience !

Beau printemps à tous.

## VOVINAM

Bonjour à tous,

Créé il y a 10 ans, le Vovinam St Martin a vu, cette année, la section enfants se développer.



Ils sont nombreux, chaque mardi, à nous rejoindre sur le tatami. Les plus expérimentés du club sont arrivés à un très haut niveau.

Mais avant d'aller plus loin une petite rétrospective.

Nous avons participé à la coupe de France, au championnat de France, tous les deux à Paris. Mais le plus long déplacement a été en Italie afin de participer à un tournoi Européen Interclubs.

Tournoi dans lequel Amandine FAVRE et Inès OREGGIA-BURLE n'ont pas fait de podium, mais l'ont frôlé en obtenant la 4ème place. Mais la saison n'est pas finie.

D'habitude, le printemps arrivant, les fins de saison, après coupes, championnat, tournois etc...



sont relativement calmes.

Ce n'est pas le cas pour cette saison 2025-2026.

\* Le week-end du 18 et 19 avril 2026, **3 membres du club ont participé à un stage de la Fédération Française**, en présence de plusieurs experts et Maîtres d'Arts Martiaux, à Chateaurenard (Bouches du Rhône).

Pour l'ascension, nous étions invités à plusieurs **stages de 4 jours : Montpellier, Ajaccio, etc..** Les adhérents ont opté pour la Corse. Ce stage sera dispensé par Maître Jean-Christophe BROCC (expert fédéral).

En juin nous participerons à la coupe **HOA LU à CRUAS** (Ardèche).

\*toujours en juin nous sommes invités pour la **nuît des arts martiaux à Château-Arnoux** (04).

Cependant l'événement le plus important pour l'image de notre club est la **PRÉ-QUALIFICATION de la jeune pratiquante de Saint-Martin-de-Brômes, INÈS, retenue par la Fédération Française** avec les meilleurs athlètes de France.

Mais préqualification ne signifie pas qualification. Pour atteindre la plus haute marche, souvent la plus difficile, il faudra « monter » 3 fois à Paris, pour des



stages de mise au point, avec les entraîneurs de l'équipe de France. Ces stages auront lieu les 25 avril, 4 juillet et 19 septembre 2026. Tous les "Vo Sinh" retenus participeront au championnat d'Europe à LIÈGE (Belgique) les 30 et 31 octobre 2026.

Nous vous invitons à nous rejoindre le mardi, à 18h, à la salle polyvalente du village.

Bonne continuation à tous.

Le président Christian

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'APE est ravie de vous inviter à sa désormais traditionnelle soirée de fin d'année !

Pour cette nouvelle édition, nous vous avons concocté un programme haut en couleur.

Rendez-vous le vendredi 5 juin à partir de 17h pour un moment inoubliable :

**17h | Spectacle des enfants** : Venez admirer le talent de nos jeunes écoliers.

**18h | Holi Party** : Une explosion de poudres colorées pour un moment de plaisir et de rires.

**21h | Soirée DJ** : DJ Or'é prendra les commandes pour nous faire danser et clôturer l'année en beauté.

**Infos pratiques** : Buvette et petite restauration sur place.

Venez nombreux, en famille ou entre amis, pour soutenir les projets de l'école dans une ambiance festive !



## LES MAINS VERTES

Vous ne le savez peut-être pas, jusqu'à tout récemment notre village comptait 10 associations, (boules, culture, sports...), ce qui témoigne quand même d'un certain dynamisme.

Désormais nous en comptons une de plus, « **les Mains Vertes de Saint-Martin** ».

Publiée au journal officiel du 10 mars, les Mains Vertes de Saint-Martin ont comme projet de re fleurir le village, de proposer des activités autour du jardinage et du potager, et de sensibiliser à la préservation de l'environnement.

Nous sommes actuellement 25 membres...

Nous avons commencé depuis quelques semaines à défricher les terrains que nous met à disposition la municipalité en dessous de l'ancienne école pour y installer notre pépinière et des potagers partagés.



Un travail harassant mais qui se déroule petit à petit et surtout dans la bonne humeur.

Nous nous rassemblons tous les samedis matin et travaillons à la mise en état des parcelles jusqu'à midi. Un apéritif suivi d'un repas en commun permet ensuite de nouer des liens, de partager nos projets, de parler d'avenir, de se connaître et de s'apprécier !

Le repas et les discussions débordent souvent jusque tard dans l'après midi et nous nous quittons avec encore plus d'idées et de projets pour l'avenir.

Avec l'aide d'une subvention de la municipalité, nous allons très rapidement nous charger de re fleurir certains espaces et grands pots répartis dans le village.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous les villageois et souhaitons la participation de chacun pour arroser régulièrement les plantations durant la saison.

Afin de réduire au maximum la consommation d'eau, nous vous suggérons de récupérer vos eaux de lavages de légumes et les eaux froides avant la douche afin d'arroser les plantations gratuitement plutôt que de les déverser dans les égouts.

Nous vivons dans un beau village et avec l'aide de

tous, nous essayerons de le rendre plus beau encore...

A l'occasion de la 23<sup>ème</sup> édition des **Rendez Vous aux Jardins** nous souhaitons partager notre passion et vous invitons le dimanche 7 juin à partir de

11h30 à nous rejoindre sur notre terrain. A cette occasion

nous aurons le plaisir de partager notre projet avec les visiteurs autour d'un buffet froid offert.

En complément un bar proposant diverses boissons payantes sera à votre disposition.

Nous sommes impatients de vous accueillir curieux et nombreux...

L'équipe des mains vertes



## SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES MÉMOIRE ET PATRIMOINE



### NOTRE PREMIER CONCERT SOLIDAIRE



Il y a un peu plus de deux ans, le 19 janvier 2024, notre association voyait le jour.

Notre objectif était de soutenir l'action de la Municipalité du village pour la sauvegarde du patrimoine de Saint-Martin-de-Brômes.

Lors de l'Assemblée Générale du 21 mars 2024, nous avons rappelé notre intention d'organiser des événements permettant de récolter des fonds pour la restauration de la Tour de l'horloge.

Un plus tard, quel est notre bilan ?

### LE GUIDE HISTORICO-TOURISTIQUE ET LES VISITES GUIDÉES

Ce guide est né sous la plume de Jean Michel Bouge assisté de notre Maire, Laurence Dépieds. Il porte le nom de "Balade amoureuse du renard pelotonné" en référence à une citation de Jean Giono à propos du village. Ce guide propose une visite du village à travers ses rues et ses ruelles, de la Place des Résistants Républicains à l'Église en passant par la Ce guide a continué à s'enrichir au fur et à mesure des découvertes faites dans les archives.

Il représente une étape importante pour la réalisation de notre Livre de Saint-Martin-de-Brômes.

A l'issue de la visite, les magnets et les guides étaient proposés à la vente à nos visiteurs d'un jour.

### LE PREMIER CHAPITRE DE NOTRE LIVRE : LA TOUR DE L'HORLOGE

Ce premier fascicule richement illustré a été réalisé à partir des recherches effectuées méticuleusement par l'historien de l'équipe, Jean-Michel BOUGE.

Les séances de correction ont été nombreuses générant de multiples aller-retour. La mise en page définitive a été bénévolement réalisée par Marie Jo MATEO.

Un grand merci à la famille Campagnola pour son autorisation d'utiliser un dessin du maître pour la Une.

Ce premier chapitre est proposé à la vente en Mairie et à l'occasion des visites guidées.



Le 6 juillet 2025, toute notre équipe était tendue : le public serait-il au rendez-vous ? Lucie Deroïan nous avait généreusement proposé de venir en l'Église du village pour se produire bénévolement avec son ami et pianiste Frédéric Isoletta.

La magie a opéré, le large public était conquis.

Un immense merci aux artistes qui nous ont



**Lucie Deroïan** effectue des études complètes au Conservatoire de Nancy, puis au Conservatoire Supérieur de Paris. Elle commence sa carrière comme pianiste chef de chant (Centre de Formation Lyrique de l'opéra de Paris), accompagne concerts, récitals, auditions et productions, entre autres au Théâtre des Champs Élysées, à Radio France, ainsi que les chœurs Accentus, Les Éléments. Elle se forme ensuite comme chef de chœur (en Allemagne et en Suède), et chanteuse. Elle est assistante chef de chœur à l'opéra de Vienne, Autriche, et chante dans les chœurs des festivals d'opéra de Salzburg (Autriche) et Baden-Baden (Allemagne). Elle se produit également en solo en récital et en oratorio, et chante actuellement comme surnuméraire dans le chœur de l'Opéra de Paris.

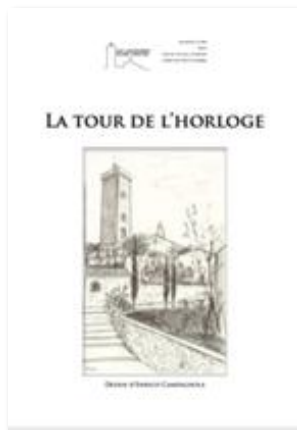


**Frédéric Isoletta**, pianiste est également chef de chant et chef d'orchestre, diplômé d'Etat en accompagnement piano spécialité vocale et en direction d'orchestre, agrégé de musicologie et certifié en histoire des arts, Prix Henri Tomasi et 1ers Prix de Conservatoires en piano, accompagnement, orgue, continuo et improvisation, musique de chambre, formation musicale, écriture, orchestration et arrangement, analyse et culture musicale. Il a étudié aux conservatoires de Grenoble, Marseille, et au CNSM de Lyon.

Il a fondé en 2023 l'Orchestre Colbris, accueillant des enfants sourds porteurs d'un implant cochléaire. Créé avec le Calms, cet orchestre a fait l'objet d'un film intitulé La musique sourde et a été primé par la Fondation pour l'audition, et l'Académie de Marseille (Prix Jean Gabriel-Marie). Autre initiative saluée par la presse, Le piano de Frédéric, avec le Grand Théâtre de Provence, qui propose des interventions régulières en Ehpad pour un travail sur la mémoire.

permis de récolter une jolie somme pour la sauvegarde de la Tour.

### LE CONCERT SOLIDAIRE SERGE SEGUIN DU 13 SEPTEMBRE 25



Au lendemain de cette belle manifestation de juillet en l'Église, notre envie de recommencer l'expérience ne nous lâchait pas.

Nous sommes allés à la rencontre de l'artiste du village et le projet s'est concrétisé rapidement.



Programmé initialement dans la

cour de l'ancienne école, la pluie s'est invitée et nous avons été contraints de nous rabattre dans la salle polyvalente.



Serge nous a interprété les chansons de son dernier CD à la suite d'une première partie consacrée à Brassens et chantée par un de ses amis venus spécialement des Pyrénées.



# Vie associative

.../... Le public, peu nombreux est reparti conquis par cette soirée intimiste qui s'est terminée par un concert improvisé de "L'Orchestre philharmonique de Saint-Martin" !

## LES PROJETS À VENIR

Nous travaillons sur plusieurs manifestations :

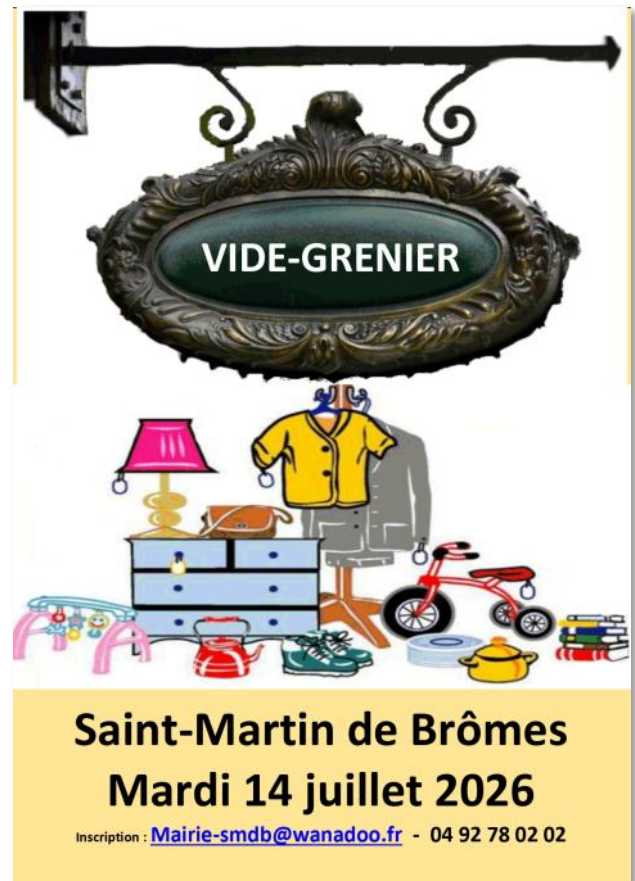
Une exposition de vieilles cartes postales du village  
Un Salon des Artistes du village : exposition de créations de nos artistes locaux dans tous les domaines, peintures, dessins, artisanat...

Le début de nos entretiens avec nos Anciens en vue de la rédaction de notre Livre de Saint-Martin-de-Brômes.

Le livret sur l'Église,  
Un concert solidaire ou un repas médiéval,  
La mise en place de wii-visit pour accompagner les visiteurs...

Et nous reconduirons cette année :  
Notre participation aux Journées du Patrimoine de Pays (27-28/06)  
Le vide maison le 28 juin,  
La brocante le 14 juillet,

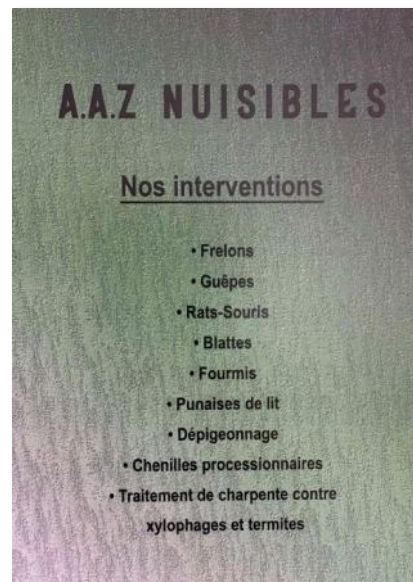
En conclusion, cette année écoulée nous a permis de finaliser l'axe de notre association : valoriser le patrimoine commun tout en soutenant l'action de la commune.



Nous avons conscience que nos actions n'étaient pas toujours visibles pour nombre de saint-martinoises et saint-martinois et particulièrement pour nos adhérent-es.  
Promis ! Nous trouverons un moyen pour améliorer cette visibilité à l'avenir.

Le Bureau de l'Association,  
Lucie, Jean Michel et Robert.

## ZOOM SUR DES ENTREPRISES DU VILLAGE



*Des sportifs de haut vol !*

Un début d'année 2026 en force ! Et de toutes les couleurs ! Saint-Martin sur tous les terrains !

Saint-Martin-de-Brômes est chanceuse, elle a en son sein des sportifs talentueux qui brillent à l'extérieur, se qualifient, montent en grade et portent haut notre village.

Nous tenons à les mettre à l'honneur ici et les remercier de leur engagement. Ils contribuent à faire connaître Saint-Martin-de-Brômes.

Merci !



**Aurélien Burle**

Raid du Mont Ventoux (84), les 24-26 avril, avec 85 kms parcourus en 13h15 !



**Sébastien Matheron, Jacques Giordanengo, Mattieu Auzet**

Qualifiés à Manosque le lundi 6 avril 2026  
Pour le championnat de France, jeu provençal qui se jouera les 3, 4, 5 juillet à Albi dans le Tarn



**Christophe Salmon, Michel Dépieds, Jean-Pierre Cavalli, Emmanuel Paix et absent sur la photo Daniel Dépieds**

Qualifiés au championnat de France M3, qui se jouera à Chalamont (01) en remportant le championnat de Provence 13 rencontres et 11 gagnées à La Saulce, Martigues et Avignon



**A droite, Philippe Lucciani et Mickael Persia**

Qualifiés à Sainte-Tulle le 26 avril 2026  
Pour le championnat régional, pétanque qui se jouera le 24 mai au Pontet (84)



**A gauche Grégory Brousse et à droite Marc Renoux**

Qualifiés à Sainte-Tulle le 26 avril 2026  
Pour le championnat régional, pétanque qui se jouera le 24 mai au Pontet (84)



**Alexandre Calderoni, Stéphane Amiel et Marc Renoux**  
Qualifiés à Peyrus le 12 avril 2026  
Pour le championnat de France pétanque qui se  
jouera le 20 et 21 juin 2026 à Sin-le-Noble (59)



**Marley, Inès Orreggia et Alexane**  
Equipe de France de Voviman *synchro Thap tu*, en  
attente de sélection pour les championnats d'Europe



**L'équipe de Saint-Martin** se qualifie pour le prochain tour de Coupe de France,  
sur le fil, en battant une belle équipe de Sisteron  
Le 28 avril 2026, à Saint-Martin-de-Brômes

**Bravo**

# Une tour menace de s'effondrer sur le village

**SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES**

**Le village du Verdon vit sous la menace de l'effondrement d'une tour moyenâgeuse de 24 mètres de haut qui affecterait une dizaine d'habitations.**

Tout a commencé en 2022, lorsque les habitants et les élus du village sud alpin constatent « des vidanges sédimentaires sur les blocs », soutenant la tour construite au XIV<sup>e</sup> siècle, dans les failles rocheuses. « Cela nous alerte, nous intrigue. On s'aperçoit que ça a bougé à plusieurs endroits », se rappelle Laurence Dépiéds, la maire (SE) de la commune. « Il y avait eu en 2022 un précédent avec la chute d'un pénitent aux Mées », ajoute l'édile.

« Les signaux sont négatifs, on engage sans attendre une étude, un diagnostic précis qui va nous permettre d'y voir clair », explique-t-elle. Le diagnostic tombe début 2023, et conclut à un danger imminent dû à une bascule de la tour, résultat d'un « grand glissement de terrain, un mouvement majeur de plaques » qui provoque le mouvement de l'édifice, « fracturé, fissuré, éclaté ». À ce moment-là, « il faut prendre une décision, on ne sait pas si l'effondrement est pour tout de suite ou dans 10 ans, mais s'il y a un événement ma-



La maire s'est vite inquiétée des fragilités de la tour et a fait installer deux contrefiches pour éviter qu'elle s'effondre sur les maisons du village. PHOTO L.D.

jeur du type pluie intense, sécheresse, tremblement de terre, ça ne résistera pas », s'alarme Laurence Dépiéds.

### Des habitants évacués

« En avril, il se met à pleuvoir tous les jours, ça dure, on se dit qu'on ne peut plus reculer donc on établit un périmètre d'effondrement de la tour qui nous permet de savoir quelles maisons on évacue », se rappelle la maire. « Cela a été très difficile pour les habitants, du jour au lendemain, je suis allée les voir pour leur dire de partir. » Pendant plus d'un an, ils sont relogés par la mairie.

Comme solution de sécurisation d'urgence, deux contrefiches ont été installées « pour éviter un effondrement en cas de mouvement léger. Évidemment, si on a un tremblement de terre, ça ne retiendra pas la tour », regrette Laurence Dépiéds. « On ne connaît pas le point de rupture, on ne sait pas jusqu'où la tour va supporter l'inclinaison et le mouvement de sol. » Des capteurs connectés ont également été installés pour détecter les mouvements des rochers et l'inclinaison de la tour. « On reçoit des alertes quand les seuils tolérés sont dépassés, une alarme sonne dans le village en cas d'alerte », ex-

plique l'édile. Elle constate chaque jour les mouvements de la tour, qui continue à s'incliner.

« Il faut éviter tout mouvement. On a bloqué une rue sous la tour pour éviter que les passants causent des vibrations », précise Laurence Dépiéds. Elle a reçu jeudi dernier les résultats de l'étude concernant les travaux de sécurisation définitive, qui devraient commencer en septembre ou octobre et coûter 1 million d'euros. Le village au petit budget a déjà recueilli 70 000 euros de la Fondation du patrimoine et espère d'autres subventions.

**Lisa Défossez**

La marseillaise, 9 avril 2026

Un passage au JT de France 2 !



 **Lau Depieds** 6 h ·  ...

<https://www.franceinfo.fr/replay-jt/france-2/13-heures/saint...> Afficher la suite



franceinfo.fr  
**Saint-Martin-de-Brôme : le sauvetage d'une tour penchée datant du Moyen Â...**

# La Boule saint-martinoise l'emporte tout en maîtrise

**PÉTANQUE** Le championnat départemental en doublette masculine a rendu son verdict, le week-end dernier à Sainte-Tulle, au terme de deux journées particulièrement disputées.

Avec 141 doublettes engagées sur le boulodrome de Sainte-Tulle, l'épreuve a confirmé sa densité et l'exigence du niveau départemental.

Portée par la Boule tullésaine, présidée par Rudy Lafleur, l'organisation a été saluée par l'ensemble des acteurs. Sous l'égide du comité départemental, représenté par Bernadette Levet, avec Mireille Fantone à la table de marque, et sous le contrôle des arbitres Annie Saliha et Danielle Abel, la compétition s'est déroulée dans des conditions optimales.

Dans le dernier carré, la doublette de la Boule saint-martinoise, Marc Renoux et Grégory Brousse, a pris le dessus sur la formation de l'AB saint-andréenne composée de Thierry Lacroix et Bernard Navarro sur le score de 13 à 9.

Dans l'autre demi-finale, la



Nicolas Panichi et Adrien Tognini (en rouge avec le trophée en main) ont gagné le tournoi.

/ PHOTO N.S.

paire de la Boule estoilonnaise, Nicolas Panichi et Adrien Tognini, s'est imposée face à leurs homologues

saint-martinois Philippe Luciani et Mickaël Persia au terme d'une rencontre accrochée (13 à 10).

**Une finale à sens unique**  
Dans une finale maîtrisée de bout en bout, Panichi et Tognini ont su imposer

leur rythme pour s'adjuger le titre départemental face à Renoux et Brousse, validant ainsi leur billet pour le championnat de France, prévu les 29 et 30 août prochains à Saint-Florentin (Yonne). Derrière les vainqueurs, l'enjeu restait entier pour les places qualificatives.

Finalistes malheureux, Renoux et Brousse ont tout de même décroché leur qualification pour le championnat régional, tout comme leurs partenaires de club Philippe Luciani et Mickaël Persia, vainqueurs de la petite finale face à la formation saint-andréenne de Thierry Lacroix et Bernard Navarro.

Ces équipes auront ainsi l'opportunité de se relancer lors de l'épreuve du Pontet, le 24 mai prochain, avec en ligne de mire une seconde chance d'accéder au championnat de France.

Nadia SAIDI

La Provence, 2 mai 2026



## Etat Civil



## NAISSANCES

Antonin, Philippe, Claude BALCON

Né le 28 octobre 2025 à Manosque

Anna, Laurasdottir, Olivia COLMANT

Née le 26 mars 2026 à Aix-en-Provence

Mme Danielle, Marcelle MELIS née ROSSI

le 16 novembre 2025 à Marseille

Mme Noëlle, Antoinette NICOLAS née Bargas

Le 22 janvier 2026 à Aix-en-Provence

M. Francis, Maurice, Charles BURLE

Le 11 février 2026 à Puimoisson



## DÉCÈS

DU HAUT DE LA TOUR n° 112

Dépôt légal : Mai 2026 - Laurence Dépiéds Maire de Saint-Martin-de-Brômes

Comité de lecture : Commission communication

Photo de couverture : LCDrône© p.2.8.12.13 : L.Dépiéds, p.14 : CASC, p.15 : Comité des fêtes et Christian Bourjac, p.16 : Christian Bourjac, p.17 : Christine Rohr, p.18 : Robert Matéo, p.20 et 21 : les clubs sportifs.